



Centre de Recherche sur l'Environnement,  
la Démocratie et les Droits de l'Homme  
(CREDDHO)



SYNERGIE UKINGO WETU

## NOTE D'INFORMATION

**Goma le 06 Septembre 2017**

**CONCERNE : MIS AU POINT DES PARTENAIRES SUR LA SITUATION DES DEFENSEURS ENVIRONNEMENTAUX AU NORD KIVU**

Depuis le deuxième trimestre de l'année en cours, les menaces contre les défenseurs environnementaux prennent de plus en plus de l'ampleur sur l'étendue de la Province du Nord Kivu et particulièrement dans le paysage Virunga. La Synergie Ukingo Wetu, SUWE en sigle, mécanisme local de protection des défenseurs des droits humains en danger, à travers ses membres en collaboration avec le Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme, CREDDHO, interviennent sur les questions de protection des défenseurs environnementaux et ont documenté une vingtaine de cas de menaces de Mars à Septembre 2017.

D'après les données à la disposition de ces organisations, il est démontré que les menaces jusque là documentées se résument en termes d'intimidations, arrestations et détentions arbitraires, menaces de morts, destruction méchante et incendies des maisons de défenseurs environnementaux par des Mai-Mai, PNC, FARDC, ANR, ainsi que d'autres groupes armés, suite à leur prise de position en faveur de la protection de l'Environnement et des écosystèmes, et plus particulièrement la protection du Parc de Virunga et du Lac Édouard.

Par contre, il est important de signaler une avancée remarquable au niveau du militantisme qui semble également prendre une certaine hauteur au niveau des acteurs environnementaux, selon ce qu'ils témoignent et que nous observons sur terrain, malgré l'accroissement de menaces signalé. Cette attitude serait justifiée par le fait que contrairement aux années passées, actuellement ces acteurs environnementaux semblent intérioriser la garantie de protection et d'accompagnement dont ils bénéficient de la part des organisations de protection des défenseurs des droits humains dont la Synergie Ukingo Wetu, (SUWE), le Centre de Recherche sur l'Environnement, la Démocratie et les Droits de l'Homme et d'autres partenaires.

Signalons que la Synergie Ukingo Wetu et/ou le CREDDHO de manière particulière agissent déjà en faveur des défenseurs en leur apportant de l'assistance selon le cas. Ils travaillent, chacun à son niveau, sur comment apporter dans la mesure du possible, des solutions aux causes profondes de cette situation en menant des démarches telles que la mise en place d'un édit provincial portant protection des défenseurs des Droits Humains et la redynamisation des équipes locales de protection. Mentionnons que la nature et les sources de ces menaces rencontrées varient d'un territoire à un autre. A titre illustratif en voici quelques observations liées à la nature de menaces observées généralement dans différents territoires du Nord Kivu :

1°) Dans les territoires de Beni, Lubero et Rutshuru ces menaces sont généralement dues à la présence remarquable des groupes armés qui se reconstituent après les actions militaires, comme celles qui les ont dispersés depuis Juin dernier. Nombreux de ces groupes armés se sont enfuis dans et autour du parc des Virunga, lieux à partir desquels ils exercent une pression sur les personnes impliquées dans la protection du Parc des Virunga, dans le souci de décourager ces agents dévoués à protéger ce patrimoine mondial et d'anéantir leurs efforts. Les problèmes de populations qui cherchent à envahir les limites du Parc ne cessent de revenir parmi les causes de menaces. L'État

devrait tout mettre en œuvre pour que cette situation n'instaure pas un chaos susceptible de rendre ce site incontrôlable. Dans ces différents territoires, les menaces sont orientées de temps à autre vers les postes de patrouilles des gardes du Parc.

**2°)** En territoire de Walikale par contre, la plupart des menaces résultent d'un conflit qui oppose depuis plusieurs années une société minière y installée. Cette société dénommée ALPHA BISIE MINING anciennement appelée Mining and Processing Congo (MPC) bénéficie depuis peu, d'un permis légal d'exploitation sur la colline de BISIE, un site anciennement occupé par les exploitants artisanaux qui est riche en minerais dénommés 3T dont Wolframite, coltan et cassitérite.

Mentionnons que, depuis que cette société a obtenu en 2006, un permis de recherche sur cette colline, modifié par la suite en permis d'exploitation en 2016, la vie d'un bon nombre des membres de la communauté qui vivaient des revenus de l'exploitation de ce site ne s'est pas améliorée et les populations de cette contrée mènent une vie précaire traduite par la pauvreté, la quasi inexistence d'infrastructures telles que routes, écoles, marchés, et autres.

C'est ainsi que ces exploitants artisanaux qui, jadis, se contentaient des miettes tirées de leurs activités d'exploitation artisanale minière ne voudraient pas lâcher avant d'avoir des garanties sûres relatives à leur situation d'après déguerpissement. Ce qui attire des menaces aux responsables des syndicats de cette paisible population artisanale.

Au vue de cette réalité, des tentatives de négociations ont eu lieu entre les deux parties dont le gouvernement et les artisanaux, mais celles-ci se sont butées à des barrières d'intérêts, mais également aux obstacles dûs aux comportements du pouvoir étatique qui agissait à contre courant des attentes de la population en violant quelques fois les compromis trouvés. C'est le cas où par exemple, l'État s'était permis de délocaliser des assises de négociation qui devraient se dérouler à Goma pour Kinshasa, avant de changer au gré de ses intérêts, les interlocuteurs qui devraient participer à ces négociations au compte de la communauté.

**3°)** Les cas des menaces jusque là signalées dans d'autres territoires, notamment Masisi et Nyiragongo relèvent généralement des problèmes fonciers. Dans les cas les plus récents, les bourreaux sont essentiellement certains dignitaires qui voudraient spolier des terrains communautaires et s'en accaparer au détriment des communautés locales. C'est le cas les plus récents qui a conduit aux arrestations en date du 31 Mars 2017 de 3 défenseurs environnementaux de Masisi qui ont été libérés grâce à la conjugaison d'efforts de plaidoyer de la SUWE et autres partenaires locaux.

A l'heure de la rédaction de la présente, la Synergie Ukingo Wetu accompagne un dossier qui concerne une tentative de spoliation d'un pâturage communautaire en territoire de Nyiragongo dénommé « KIBAYA » qui allait être spolié par différentes personnalités citées dans un communiqué publié en date du 04 Septembre 2017 par la société civile du Nord Kivu, dans une réunion organisée grâce à l'impulsion de la Synergie Ukingo Wetu. Ce dossier a causé les arrestations de trois défenseurs environnementaux dont Monsieur ANTOINE NDAGIJE, vice président de la société civile qui a été enlevé avant d'être retrouvé au parquet de grande instance, où il a été incarcéré pendant 3 jours. Ces arrestations ont été suivies par des interpellations des plusieurs autres acteurs environnementaux qui vivent actuellement en cachette par crainte des probables représailles et règlements de comptes face à une justice qui parfois, subit la pression du pouvoir exécutif et dont certains membres seraient indexés comme faisant partie des probables bénéficiaires de cette spoliation.

Dans le cadre de ce dossier, la Synergie Ukingo Wetu a mis en jeu deux avocats en faveur des défenseurs arrêtés concomitamment aux réunions et actions de plaidoyer qui ont été organisées en collaboration avec la Coordination de la Société Civile du Nord Kivu. Les réunions organisées ont abouti à la publication d'une déclaration et d'un communiqué de Presse dont la première visait à dénoncer ces menaces et violations contre les défenseurs, tandis que le deuxième annonçait les actions de grandes envergures qui seraient menées au cas où les défenseurs arrêtés ne seraient pas libérés.

Signalons que deux dernières réunions initiées par la Synergie Ukingo Wetu dont l'une réunissant les acteurs de la société civile nationale et l'autre qui a associé quelques partenaires internationaux, ont respectivement eu lieu en date du 04/09/ 2017 au bureau de Human Right Watch et en date du 05 /09/ 2017 au bureau de la Coordination Provinciale de la Société Civile. Ces réunions se déroulaient pendant que quelques actions de pression arrêtées dans une réunion précédente commençaient à être mises en application par les communautés locales.

Heureusement que, grâce au suivi judiciaire du dossier par la SUWE, à travers ses avocats, couplé avec les actions initiées par SUWE et la coordination de la société civile, ces défenseurs ont été libérés dans la soirée du 05 Septembre 2017 avant que d'autres actions annoncées ne soient mises en application. La Synergie Ukingo Wetu et ses partenaires vont continuer à travailler, dans la mesure du possible, sur les causes profondes de leurs arrestations.

La SUWE et le CREDDHO réitèrent leurs remerciements aux partenaires UICN, MILIEU DEFENSIF et TROPENBOS INTERNATIONAL pour leurs appuis aux défenseurs environnementaux. Grâce à cela, ces protecteurs de l'Environnement qui ont bénéficié de plusieurs types d'assistance se sentent désormais accompagnés dans leur travail de protection de l'Environnement et des écosystèmes. Nous ne pouvons pas manquer d'insister sur le fait que plus les défenseurs se trouvent protégés et accompagnés, plus il se remarque une certaine croissante motivation des défenseurs qui se voient de plus en plus engagés dans la lutte plus qu'ils ne l'étaient auparavant.

**Pour la SUWE**



**Jean Luc BAHATI**  
**Facilitateur**

**Pour le CREDDHO**



**Florence SITWAMINYA**  
**Coordonnatrice**